



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS
Extrait du Registre des délibérations
du Conseil communautaire

Séance du 14 décembre 2023

Date de convocation : 07 décembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 74

Président de séance : M. Serge SIMEON

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Ors, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

Objet : Délibération 2023/141 portant attribution des fonds de concours 2023/06

Membres présents (54 titulaires et 1 suppléant) : WAXIN Vincent, VIREMOUNEIX-DELHAYE Evelyne (S), HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, DHAUSSY Mariana, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, DAUCHET Martine, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, RICHOMME Liliane, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, PLET Bernard, GERARD Jean-Claude, LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, PLATEAU Marc, LESNE-SETIAUX Monique, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, RICHEZ Jean-Pierre, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, RICHARD Jérémy, QUEVREUX Patrice, MÉLI Jérôme

Membres excusés (3) : DOYER Claude, BONIFACE Patrice, HAVART Ludovic

Membres absents (7) : MACAREZ Jean-Félix, LOIGNON Laurent, HISBERGUE Antoine, MATON Audrey, RIQUET Alain, TRIOUX COURBET Sandrine, MAILLY Chantal

Membres ayant donné procuration (9) : BASQUIN Alexandre à DUDANT Pierre-Henri, PORTIER Carole à WAXIN Vincent, BERANGER Agnès à BALÉDENT Matthieu, COLLIN Denis à RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine à POULAIN Bernard, MANESSE Joëlle à SIMEON Serge, GOURAUD Francis à GOETGHELUCK Alain, JUMEAUX Stéphane à OLIVIER Jacques, DOERLER-DESENNE Axelle à QUEVREUX Patrice

Secrétaire de séance : RICHARD Jérémy

Délibération 2023/141 portant attribution des fonds de concours 2023/06

La Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) souhaitant renforcer le soutien à l'investissement de ses communes membres a mis en place un fonds de concours.

Modalités de versement :

- 50 % lors de l'engagement des travaux, sur présentation de l'ordre de service ;
- Le solde lors de l'achèvement des travaux, sur présentation par la commune d'un récapitulatif des dépenses exposées certifié par le comptable public ;
- La commune s'engage à solliciter le solde du fonds de concours pour le 31 décembre de l'année n+1 de la présente délibération, à défaut les crédits seront annulés.

Vu le code général des collectivités territoriales, et dont son article L5214-16 V,

Vu la délibération n °202217 du Conseil Communautaire approuvant le règlement d'attribution des fonds de concours, volet 1 classique : 40 000 € pour la période 2022-2027, plafonné à 20 000 € sur 2022-2024 et 20 000 € sur 2025-2027 volet 2 développement durable : 20 000 € pour la période 2022-2027, plafonné à 10 000 € sur 2022-2024 et 10 000 € sur 2025-2027

Vu la délibération n°202309 du conseil communautaire modifiant le montant du fonds de concours développement durable à 40 000 € pour la période 2022-2027, plafonné à 20 000 € sur 2022-2024 et 20 000 € sur 2025-2027

Vu les Statuts de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis, dont les dispositions incluant les Communes ci-dessous, comme l'une de ses communes membres,

Considérant que les projets susmentionnés présentent l'ensemble des conditions requises pour l'attribution du fonds de concours,

Considérant que les montants du fonds de concours n'excèdent pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément aux plans de financement ci-dessous indiqué,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, l'Assemblée décide :

– D'attribuer un fonds de concours aux communes listées ci-après :

COMMUNES	FDC	OBJET	COUT PROJE	SUBVENTION	AUTO FINANCEMEN	MTT FOND DE CONCOURS
Neuville	volet 1	réfection de la cour de la mairie et de l'école	27 429,03	0,00	27 429,03	13 201,20
Walincourt	volet 1	VRD Salle du Chateau	93 380,85	46 690,00	46 690,85	20 000,00
Maretz	volet 1	reprise ancienne boulangerie	148 661,05	74 330,53	74 330,52	20 000,00

COMMUNES	FDC	OBJET	COUT PROJE	SUBVENTION	AUTO FINANCEMEN	MTT FOND DE CONCOURS
Beauvois en cambresis	volet 2	Déploiement LED centre social	1 541,05	0,00	1 541,05	770,53
Clary	volet 2	Pose de panneaux photovoltaïques	53 880,00	0,00	53 880,00	20 000,00

- D'autoriser le Président à signer les conventions d'attributions ainsi que tout acte y afférent ;
- De préciser que les crédits sont ouverts sur le budget 2023 à hauteur de 300 000 € sur le volet 1 et 200 000 € sur le volet 2 ;
- De préciser que la consommation de l'enveloppe s'élève dorénavant à 281 996.87 € sur volet 1 et 166 910.36 € sur volet 2.

Acte rendu exécutoire par
Publication le 18/12/2023

Transmission en Sous-Préfecture le 18/12/2023

Vu, Le Président



Fait et délibéré en séance
les jours, mois et an susdits
Le Président de séance,
Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS
Conseiller Régional



Serge SIMEON

IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2023_141
Objet :	Délibération 2023/141 portant attribution des fonds de concours 2023/06
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-12-14 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.8 - Fonds de concours
Identifiant unique :	059-200030633-20231214-2023_141-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200030633-20231214-2023_141-DE-1-1_0.xml	text/xml	889 o
Document principal (Délibération) Nom original : 2023_141.pdf Nom métier : 99_DE-059-200030633-20231214-2023_141-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	541.8 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	18 décembre 2023 à	Dépôt initial
En attente de transmission	18 décembre 2023 à	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	18 décembre 2023 à	Transmis au MI
Acquittement reçu	18 décembre 2023 à 11h35min25s	Reçu par le MI le 2023-12-18